

## SIGNATURE ACCORD TH

Le mois d'avril démarre avec brio, l'accord TH vient d'être signé. C'est le 4<sup>ème</sup> accord en faveur des travailleurs en situation de handicap. Les précédents accords avaient permis de frôler la barre des 6%, même si à périmètre constant au 31 Décembre 2015, le taux de travailleurs en situation de handicap est de 6,04% (la loi impose 6%) Mais la vocation de

cet accord ne se limite pas qu'à cet objectif, Il permet surtout de favoriser l'embauche des salariés en situation de handicap, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des salariés, et le maintien dans l'emploi dans le cadre d'une démarche proactive.

Retrouvez l'accord TH sur I-Coworker ou directement auprès de votre contact CFTC.



## POINT ACTU :

Des workshop's (groupes de travail) se sont déroulés dans les magasins de Reims, Tours, Paris-nord, la Valentine, sur le thème de l'accord « contrat de génération ». Les prochains auront lieu dans les magasins d'Evry, Toulon, Rennes, mais cette fois ci sur le thème de l'accord TH. Ces workshop sont une véritable opportunité qui apporte aux magasins une vision différente de la CFTC.



## NEGO EN COURS

Les NAOS arrivent, Six réunions sont prévues tout au long du mois de mai et juin. Nous vous tiendrons informé de l'évolution de ces négociations.

## CLIN d'ŒIL

Nous souhaitons bonne chance pour les élections de nos amis CFTC de Bayonne, & Mulhouse !

